

**Observations du public concernant l'enquête publique relative à l'implantation d'une plateforme bi-modale sur la commune belge de Comines-Warneton à proximité des communes françaises de Deûlémont, Frelinghien, Warneton et Comines**

**Le 26 SEPTEMBRE 2018**

**Observation n° 32 : Madame THERAIN Laurence**

**Florence THERAIN  
Jérémy BOUQUILLON  
9 Allée des crocus  
59890 DEULEMONT  
06.83.05.60.75**

**Objet : Courrier contre la plateforme Bimodale**

Par cette lettre, nous vous faisons part de notre inquiétude concernant le « projet de plateforme bimodale » de la société CLAIREBOUT Warneton.

Nous sommes arrivés sur DEULEMONT début 2013, village beau et paisible où nous voulions voir grandir nos enfants dans un environnement sain. Malheureusement nous nous sommes vite aperçus par l'arrivée de ce CONGELATEUR et les nuisances sonores générées par cette entreprise que cet avenir était impossible.

En effet, le congélateur gâche par son ampleur le paysage de DEULEMONT, le bruit est constant jours et nuits, un ronronnement incessant... Les balades le long de la Lys ne sont plus agréables... nous ne pouvons pas dormir fenêtres ouvertes l'été tellement le bruit est présent, même fenêtres et volets fermés le bruit de l'usine se fait entendre...

Nous pratiquons la course à pied, et nous n'osons plus prendre la rive longeant la société CLAIREBOUT tellement l'odeur est imposante, nous avons l'impression, et cela n'est pas une impression nous respirerons un gaz toxique !

Toutes les semaines, il y a des accidents dans cette entreprise : Débordement des cuves, rejets eaux usées directement rejetés dans la lys...salariés brûlés, tués. Triste constat... et rien est fait pour que cela s'arrête...Que fait l'Europe ?

Nous subissons déjà depuis trop longtemps ces nuisances sonores, visuelles et olfactives...Les conséquences se vérifieront rapidement sur nos santés. Cette entreprise ne respecte aucune règle environnementale, ni même en terme de sécurité. Le personnel est en danger quotidiennement, certains y ont perdu la vie ou sont gravement blessés aujourd'hui... Comment pouvons-nous laisser continuer ce massacre... Nous ne pouvons pas laisser cette entreprise s'agrandir et continuer à nuire à la santé physique et morale des habitants de DEULEMONT, WARNETON et autres communes environnantes.

Quatre sites alternatifs sont proposés par les riverains concernant l'emplacement de ce port, pouvez-vous entendre notre appel au secours en choisissant l'une des ces propositions.

Aidez-nous, s'il-vous-plaît à préserver la beauté de notre VILLAGE.

D'avance, ma famille et moi-même vous remercions pour votre aide.

Florence THERAIN et Jeremy BOUQUILLON

**Observations n° 33 : CUVELIER Michel**

**Michel CUVELIER**

29 Ter Impasse de la Tuilerie

59890 DEULEMONT

Mail : [michel.cuvelier3@wanadoo.fr](mailto:michel.cuvelier3@wanadoo.fr)

**Objet** : opposition au projet de plate-forme bimodale au pont rouge à Warneton B.

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance du projet de création d'une plate-forme bimodale sur le territoire de Warneton. Des réunions ont été organisées (à Comines B le 28 novembre 2016, à Deûlémont) mais je ne comprends toujours pas les raisons de ce projet, à cet endroit précis. Il a été dit clairement que l'entreprise CL Clarebout n'était pas demandeuse du projet (!). Pourquoi alors avoir décidé d'implanter un quai où personne n'a de besoin particulier clairement exprimé ? On a évoqué Cératec ? La briqueterie ? Mais on entend personne s'exprimer sur ce projet ! Pourquoi alors projeter d'implanter un quai au milieu de nulle part. Où est la réflexion et l'analyse économique du départ ?

Maintenant c'est plus clair, l'entreprise CL Clarebout est candidate (!). Evidemment, puisqu'elle l'a toujours été en réalité. Mais d'autres entreprises seraient-elles intéressées ? C'est encore le flou le plus complet presque 2 ans plus tard suite aux propos de Mme Maheux lors de la réunion de Deûlémont. Mais alors si, si peu d'entreprises existantes sont intéressées, il faudra bien à tout prix développer la zone d'activité à proximité du port. On ne concevrait pas dépenser de l'argent public exclusivement pour une entreprise privée. Il deviendra alors impératif de créer à proximité du quai, de l'activité industrielle sur cette zone d'une vingtaine d'ha actuellement agricole et pour une bonne part en zones humides. Soit des nouvelles activités ou soit le rapatriement de l'unité de Clarebout Neuve Eglise puisque ce projet est évoqué. Personne ne peut imaginer que seule l'entreprise CL Clarebout actuelle serait utilisatrice du quai.

**Avec la création de ce quai de déchargement, c'est à terme (pas si lointain) une extension de l'activité industrielle qui verra le jour sur l'ensemble de cet espace agricole en bordure de la Lys.**

Au-delà du raisonnement global du projet d'autres aspects essentiels et cruciaux plaident contre cette plate-forme bimodale :

**L'emplacement.** Implanter au plein milieu d'une zone agricole et inondable un quai et une route est contraire à toute logique de bon sens et de réflexion à l'échelle d'un territoire. Les zones d'activités industrielles doivent être implantées sur des lieux réservés à ce type d'activité, loin des habitations. Il est important de garantir que ces activités n'engendreront pas de nuisances qu'elles soient d'ordre olfactives, de bruit, de pollution aérienne et souterraine. Ce port n'a pas sa place à cet endroit.

**L'environnement.** L'emplacement proposé se situe sur un véritable potentiel de diversité. Tout le monde connaît le problème de la disparition des espèces animales et notamment des oiseaux. Or le projet se situe à proximité d'une ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) qui s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares et qui fait le prolongement de la ZNIEFF du pont rouge au lieu-dit les Willemots à Frelinghien. C'est un véritable corridor écologique qu'il faut absolument préserver. Ce n'est pas parce que l'on replante quelques arbres dans une zone d'activité que l'on compense ce que par ailleurs l'activité industrielle détruit. La préservation de l'environnement ne se fait pas artificiellement comme une notion comptable mais par un projet cohérent et pérenne sur un territoire dédié.

De l'autre côté du projet de port, rive droite, la commune a été contrainte de remettre en l'état naturel une zone qui avait été remblayée. A quelques dizaines de mètres on va bétonner !

Afin de préserver et favoriser la biodiversité des fonds européens sont utilisés, le long de la Lys notamment, et c'est également avec ces mêmes fonds Européens que l'on procédera au saccage de l'environnement. Quelle incohérence et quel gâchis.

D'autre part une réunion a eu lieu récemment, le 18 avril 2018 à Warneton B, pour le lancement du projet LINBATYS. On peut y lire, entre autre dans la plaquette de présentation, *« depuis 15 ans des inondations récurrentes et puissantes sont constatées de part et d'autre de la frontière. Les causes en sont multiples : caractéristiques naturelles du bassin versant de la Lys, changement climatique, urbanisation croissante..... »*

Et un peu plus loin *« une partie des réalisations permettra de développer des milieux naturels favorables à la biodiversité et de réutiliser les eaux pluviales pour les terres agricoles. Un travail de sensibilisation et de conscientisation des publics aux dangers liés aux inondations est également prévu. »*

**Comment la réalisation de cette plate-forme de béton et l'industrialisation qui va suivre, sont-elles en cohérence avec le projet LINBATYS ?**

**Les nuisances.** Le projet présenté le lundi 28 novembre 2016 semble ignorer superbement l'existence immédiate de la commune de Deûlémont. Les premières maisons se situent à quelques centaines de mètres de notre commune et dans l'axe des vents dominants ouest, sud-ouest. Qu'en est-il des bruits et des nuisances diverses. On nous annonce que cette plate-forme ne fera pas de bruit mais c'est totalement impossible. On imagine aisément que le transport se fera majoritairement par contenair et donc inévitablement du bruit.

Tous ces éléments ne peuvent que conduire à une opposition totale au projet, à cet emplacement.

Je ne suis pas contre le transport fluvial, au contraire, mais à condition d'avoir un projet cohérent sur le développement économique d'une région et non pas pour satisfaire essentiellement les souhaits d'une entreprise privée pour des profits mercantiles.

Michel CUVELIER

**Observations n° 34 : Yannick et Valérie MOULIN**

Yannick et Valérie Moulin  
8 Hameau de la Tâche  
59890 DEULEMONT  
Tél 06 12 32 35 46

A l'attention de Mme La Commissaire Enquêtrice  
Deûlémont,  
le 26 septembre 2018

Objet : Refus de l'implantation d'une plate-forme  
bimodale face à notre village de Deûlémont

Madame,

Par la présente lettre, nous tenions à apporter notre plus grand soutien à la Mairie ainsi qu'à l'association Deûlémont Défense Environnement, présidée par Mme Dumoulin, dans leur lutte contre l'implantation d'une plate-forme bimodale à proximité de notre village.

Nous sommes totalement opposés à ce projet.

En ce qui me concerne je suis arrivée à Deûlémont avec mes parents à l'âge d'un an, j'en ai 47, autant dire que j'ai toujours vécu ici. Mon père, mon grand-père et arrière-grand-père y sont nés. Nous sommes donc très attachés à notre village et je souhaite que mon fils qui a actuellement 16 ans puisse, si il le souhaite, faire profiter ses enfants des bienfaits qu'apporte le calme qui règne à Deûlémont, nous avons une qualité de vie malheureusement mise en péril par tous ces projets démesurés.

Nous partons rarement en vacances, nous n'en n'éprouvons pas forcément le besoin parce qu'il est très facile de s'évader en restant ici. Notre passion commune avec mon mari est la randonnée équestre et les chemins de halage sont vraiment très bien aménagés pour la pratique de cette activité et offrent un cadre magnifique.

Malheureusement depuis quelques années, une société gigantesque s'est implantée juste en face de notre village, de l'autre côté de la Lys. Les dégâts causés par celle-ci sont déjà monumentaux et si le projet d'implantation d'une plate-forme bimodale voit le jour, celle-ci se trouverait juste à côté, encore plus proche de notre village ... Alors NON !!! STOP !!! Nous en avons assez avec cette société qui se croit tout permis et qui a déjà bien endommagé notre beau village. Nous ne voulons pas de cette plate-forme et de toutes les nuisances qui vont avec !!!

**POUR QUE DEULEMONT RESTE DEULEMONT NOUS REFUSONS LA PLATE-FORME BIMODALE**

En espérant sincèrement que ce projet soit stoppé  
Cordialement  
Des Deûlémontois amoureux de leur petit village